

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 262. — Octobre 1904.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 11 Octobre 1904, à deux heures et demie précises, dans la salle ordinaire des réunions, place du Parvis-Notre-Dame.*

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Renseignements sur la récolte et le prix du blé et ceux de la betterave dans l'arrondissement ;
- 2^o Les moyens de parer à la disette de fourrages et de racines pour l'alimentation des animaux. — La paille et les fourrages hachés ;
- 3^o Le sucre dans l'alimentation des animaux et les moyens de réclamer l'exécution de la loi à ce sujet ;
- 4^o Renseignements sur les précautions à prendre dans l'emploi du crud d'ammoniaque, ses avantages et ses inconvénients.



SENLIS

IMPRIMERIE E. VIGNON

1, rue Saint-Pierre, 1.

—
1904

SOMMAIRE :

Compte rendu des travaux de la Société.
Essais sur les blés à l'Ecole de Grignon.
Les cours du blé en 1904-1905.
Chronique de la *Société Agricole* : Le nitrate sur 1905.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.

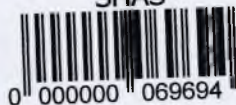


Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :
12825

CB :
6969

SHAS



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 262. — Octobre 1904.

La Société d'agriculture de Senlis a été fondée en 1838, sur l'initiative de M. le Sous-Préfet. Ses statuts ont été approuvés et déclaration en a été faite le 19 mars 1904, conformément à la nouvelle loi sur les sociétés. Par suite de ces formalités, la Société est reconnue par l'Etat, elle peut acquérir et posséder, selon les prescriptions contenues dans cette loi.

La cotisation est de 10 fr. par an, mais elle est réduite à 5 fr. pour les cultivateurs exploitant moins de 50 hectares, et à 1 fr. pour les membres de l'enseignement. Les membres qui désirent s'affranchir de la cotisation annuelle peuvent le faire en versant en une fois la somme de 500 fr. et sont nommés membres honoraires.

Nous engageons tous les membres de la Société à recruter le plus d'adhérents possible, surtout dans la petite culture qui hésite à faire une petite dépense pourtant très profitable. Notre bulletin mensuel, qui contient les articles les plus nouveaux choisis dans toutes les publications, compense largement cette dépense et les tient au courant des progrès.

Nous prions aussi nos collègues de nous amener des membres honoraires. Beaucoup de personnes généreuses et des grands propriétaires qui sont aussi intéressés que leurs fermiers à la prospérité de l'agriculture, voudront donner ce témoignage d'estime et d'intérêt à une Société qui a défendu si énergiquement leurs intérêts en défendant l'agriculture, à laquelle ils sont intimement liés.

Compte Rendu des Travaux de la Société.

La Société reprendra le mardi 11 octobre prochain ses séances mensuelles interrompues depuis le mois de juillet dernier. Dans cet intervalle, la Commission de visite des fermes a parcouru le canton de Crépy, recherchant les meilleures exploitations et bornant son étude cette fois aux récoltes sur pied ; malgré une chaleur torride et souvent des distances considérables, aucun des membres n'a manqué à sa mission. Une visite consciencieuse et des notes prises sur place dans les grandes et petites cultures qui ont été signalées, doivent avoir pour résultat une répartition aussi juste que possible des prix à décerner.

Une seconde visite aura lieu au mois de février dont l'objectif sera l'intérieur de la ferme et la tenue des animaux, enfin une troisième pourra avoir lieu en été s'il y a hésitation ou doute sur le classement des concurrents.

La Société a perdu un de ses membres les plus distingués, M. Constant Moquet. Digne élève de M. Moquet, de Brégy, son père, ancien conseiller général, il dirigeait depuis plusieurs années une belle exploitation à Chevreuille, et y obtenait de magnifiques récoltes de betteraves et de blé. La tenue de sa ferme était parfaite, il y entretenait un magnifique troupeau de moutons arrivé à une rare perfection et ses cultures étaient à la hauteur de tous les progrès.

Un autre membre très ancien de notre Société, M. Gibert, de Baron, est décédé subitement au milieu de la séance du Conseil municipal qu'il présidait. M. Gibert était de ces vieilles familles qui font la force et l'honneur de notre agriculture. Il y a deux cents ans selon des actes authentiques la famille Gibert cultivait déjà les terres de Baron et s'était fait une place éminente dans l'agriculture. De père en fils, ses membres ont occupé la même ferme et par un incessant travail et une habileté professionnelle qui ne s'est pas démentie, tous ont contribué à augmenter le patrimoine de la famille, à doubler la valeur de la terre, le salaire des ouvriers et la prospérité du pays. Aussitôt que les circonstances l'ont permis, ils ont su joindre les progrès de l'industrie à ceux de l'agriculture et M. Armand Gibert, avec son père M. Charlemagne Gibert et M. Thirial son beau-frère, ont obtenu pour Baron l'établissement d'une fabrique de sucre par l'introduction de la culture de la betterave, toute nouvelle à cette époque.

Il est inutile de redire quelle prospérité cette culture a amené dans le pays, quelle amélioration il en est résulté pour l'agriculture, quel bienfait elle a été

pour la population. C'est une histoire qui a été faite, mais il faut en être reconnaissants à ceux qui en ont pris l'initiative au milieu des incertitudes et des difficultés du début.

M. Armand Gibert a voulu rester à la tête de sa ferme et de son pays malgré une douloureuse maladie dont il souffrait depuis longtemps. Il avait la ténacité de l'homme de bien qui veut être et rester utile. Ses concitoyens reconnaissants l'avaient nommé maire tout récemment et c'est dans ses fonctions de maire qu'il est mort. Il laisse à ses enfants tout un passé d'honneur et de considération ; ils en conserveront le souvenir et garderont intact ce bel héritage.

Les cours du blé en 1904-1905.

Au nombre des circonstances importantes qui agissent sur les prix, il y a d'abord, avons-nous dit, les restants reportés de la dernière récolte, qui viennent en concurrence avec la nouvelle, puisqu'ils viennent s'y ajouter, et servent avec celle-ci à déterminer non plus le prix agricole, celui que nous avons donné précédemment et qui laisse sûrement à la culture un bénéfice raisonnable, mais le prix commercial, celui qui doit résulter pratiquement de l'importance totale des ressources utilisables durant la campagne de 1904-1905.

Or, nous avons en 1903 une récolte de 132.000.000 d'hectolitres, c'est-à-dire au moins 8 à 9.000.000 d'hectolitres de trop. C'est un fait certain que cette récolte n'a commencé à devenir disponible qu'en septembre 1903, et que, jusqu'à fin novembre, il s'est employé encore beaucoup de blés vieux ; de sorte que de la campagne 1902-1903 plus de 10.000.000 d'hectolitres ont été reportés. Nous reportons donc en 1904 environ 18.000.000 d'hectolitres ; de sorte que les ressources commerciales sont de $115.000.000 + 18.000.000 = 133.000.000$, contre, en 1903, $132.000.000 + 10.000.000 = 142.000.000$.

Dans de pareilles conditions, le prix commercial ayant été l'an dernier de 14 fr. 50, devrait être cette année de 15 fr. 50 dans l'hypothèse d'une récolte de 115.000.000 d'hectolitres, et 16 fr. 60 dans l'hypothèse d'une récolte de 102.500.000 hectolitres. De toute manière, nous sommes aujourd'hui à un prix commercial qu'il est peut-être imprudent de dépasser au début.

Quel sera en réalité le prix commercial ? Il n'est pas acceptable qu'il soit supérieur au prix agricole que nous avons fixé : soit 16 fr. 65 pour une récolte de 115.000.000 d'hectolitres, et 18 fr. 65 pour une récolte de

102.500.000 hectolitres ; mais il pourra bien être supérieur au prix calculé d'après les ressources totales, c'est-à-dire 15 fr. 50 et 16 fr. 60, et l'on ne devra pas s'éloigner beaucoup de la vérité en prenant pour prix de début les moyennes de ces deux prix, soit 16 fr. 10 pour une récolte de 115.000.000 d'hectolitres et 17 fr. 65 pour 102.500.000 hectolitres.

Comme d'autre part, la récolte me paraît devoir osciller entre ces deux chiffres en se rapprochant davantage de celui de 115.000.000, le prix de 17 fr. l'hectolitre en Anjou, correspondant à 22 fr. les 100 kilog., me paraît bien réellement très voisin du prix probable de début dans notre région de l'Ouest. Il ne nous reste donc plus guère à monter en culture, puisque nous étions, au 22 août, à 21 fr. 50.

Il nous reste à tenir compte des disponibilités immédiates et des engagements commerciaux, et de la valeur industrielle de la récolte de 1904. Les disponibilités immédiates vont être considérables en septembre. On peut dire que dans ce mois la récolte nouvelle sera entièrement disponible dans la plus grande partie de la France ; il est vrai qu'elle ne tiendra pas beaucoup de place et qu'elle sera de conservation facile. Mais il est clair que la culture, surtout celle qui a besoin d'argent, devra en mettre en vente une forte partie. Habituellement le quart de la récolte vendable, c'est-à-dire le huitième de la récolte totale, se vend en septembre. L'an dernier et depuis deux ans même, la fraction vendue a été beaucoup plus faible ; il est probable que cette année ce huitième de la récolte sera mis en vente ; et si l'on ajoute le vieux blé, il ne serait pas étonnant que le total des ventes en septembre dépassât 20.000.000 d'hectolitres.

Inutile de faire remarquer que l'arrivée sur le marché d'une pareille quantité de blé immédiatement utilisable devrait, dans une année ordinaire, amener une baisse de prix considérable, qui ne peut être empêchée que par des demandes pressantes du commerce et de la meunerie en vue de couvrir leurs engagements. Toute la question est de savoir quelle est l'importance de ces engagements.

En meunerie, ils paraissent généralement être faibles. La meunerie a peu vendu encore sur la prochaine campagne, par suite de l'abstention de la boulangerie, qui, escomptant une récolte qu'on lui annonçait comme fort belle, attendait toujours une baisse qui n'est point venue, et n'a point cherché à traiter d'avance depuis que la hausse est venue. Les engagements commerciaux, sans être considérables, paraissent beaucoup plus importants ; mais avec la hausse de 3 fr. que les blés ont subie en culture, il n'y a pas besoin qu'ils soient considérables pour que le découvert s'affole plus ou moins,

et contribue par des achats précipités à rendre la hausse encore plus considérable.

Les blés ont haussé d'abord par des opérations de la spéculation. La hausse continue aujourd'hui par suite de la résistance de la culture, qui croit avoir une récolte plus mauvaise qu'elle n'est encore réellement et qui hésite devant l'empressement du commerce. Je crois donc être dans la note vraie en affirmant que les engagements tant commerciaux qu'industriels sont plutôt moindres que d'habitude, comme il arrive toujours dans une campagne qui débute par une hausse de 2 ou 3 fr., mais qu'ils auront sur la tenue des prix une influence plus grande qui pourra contrebalancer celle de l'abondance des disponibilités sur septembre.

Restent, d'ailleurs, les engagements spéculatifs qui ont aussi leur répercussion sur le marché réel. Ceux-ci semblent être beaucoup plus importants que les engagements réels. On peut aisément l'induire de ce fait que les prix du blé sur le marché spéculatif ont été presque toujours supérieurs à ceux du marché réel de Paris depuis un mois et demi, et qu'ils les dépassent aujourd'hui de près de 0 fr. 50. On sait d'ailleurs que le marché de Paris a été en juillet un marché mondial, où les Anglais et les étrangers sont venus chercher des couvertures qu'ils ne trouvaient pas chez eux. C'est leur intervention qui a entraîné la hausse, et il y a là une inconnue qu'il n'est pas facile pour le moment de dégager ; d'autant moins que le marché spéculatif est aussi un marché réel où les livraisons se font à l'aide de filières représentées par des couches de blés entrés aux magasins généraux. Or, il dépend des opérateurs du marché de Paris d'augmenter ou de diminuer les stocks au gré de leurs intérêts. Les augmenter sera particulièrement facile cette année, puisque les blés sont de qualité supérieure ; de sorte qu'au début de la campagne au moins, il semble que les engagements spéculatifs seront toujours faciles à solder, et qu'ils ne peuvent être un point d'appui inébranlable pour la hausse.

Dans l'ensemble, les engagements commerciaux et spéculatifs arriveront sûrement à empêcher la baisse qui devrait se faire en septembre, lorsque la culture se mettra couramment à offrir. Suffiront-ils à faire progresser les cours ; cela est encore possible, aidés qu'ils seront par la qualité exceptionnelle des blés de l'année. Concluons donc que les blés doivent débiter dans notre région de l'Ouest, entre 16 fr. 50 et 17 fr., et qu'il n'est pas probable que l'on dépasse sensiblement 17 fr. en septembre, mais qu'il semble impossible que l'on descende au-dessous de 16 fr. 50. Ces prix correspondent à 22 fr. 75 et 23 fr. 50 le quintal à Paris, pour des blés de qualité moyenne.

Aussi bien le prix de 16 fr. 50 est encore celui qui correspond au prix actuel du blé étranger. Je sais bien qu'en Amérique le blé arrive aux environs de 21 fr. 50 le quintal ; mais il n'est plus question de l'Amérique du Nord comme pays exportateur. Seul le Canada fournira son appoint au commerce mondial des blés, mais c'est dans la Plata, dans l'Inde, dans l'Australie et en Russie, que les pays importateurs trouveront les ressources dont ils ont besoin. Les prix américains ne sont plus intéressants, ils deviennent des prix intérieurs, et le prix anglais reste encore aux environs de 17 fr. 50 le quintal, pour les blés de l'Inde, de l'Australie et de la Russie, que Marseille peut en conséquence se procurer à 0 fr. 50 de moins, à 17 fr., soit 24 fr. après le paiement des droits. Or il n'est pas douteux que ce blé étranger, qui peut être traité en admission temporaire, vaut pour les Marseillais 1 fr. de plus que le blé français. Celui-ci ne vaut donc pas plus de 23 fr. le quintal, et ce prix correspond à celui de 21 fr., soit 16 fr. 25 l'hectolitre dans notre région de l'Ouest. Marseille importera cette année, cela est probable (1) ; mais Marseille peut déjà importer au prix actuel et pourra importer dans l'avenir, puisqu'après l'abondance du début de la campagne, la hausse se fera naturellement aussi bien en France qu'à l'étranger, si comme cela semble certain la récolte générale est à peine suffisante même avec les stocks, pour les besoins de la consommation mondiale.

Il reste pour la fixation du prix du blé une question très importante, celle de la valeur industrielle de la récolte. Tout contribue cette année à l'augmenter : la siccité et le poids élevé à l'hectolitre, indices d'un rendement élevé en farine, la valeur de la farine, la valeur des issues, enfin la facilité de la fabrication qui se fait plus vite et avec une moindre dépense de force. De ces conditions avantageuses de la nouvelle récolte, la plupart peuvent être évaluées par comparaison avec la récolte de l'an dernier.

C'est ainsi que l'an dernier 100 kilog. de blé donnaient péniblement 65 kilog. de farine et 29 kilog. d'issues. Cette année, 100 kilog. de blé donnent 69 kilog. de farine et 26 kilog. d'issues. D'autre part la farine est beaucoup moins humide, ce qui veut dire que le boulanger peut lui faire absorber beaucoup plus d'eau. Des essais en boulangerie auraient permis de ce côté de constater que le gros sac de farine, qui donnait l'an dernier 93 à 94 pains de 6 livres, peut en donner cette année 104 à 105. Cette différence de 10 0/0 environ paraît grosse, et je crois qu'il sera prudent de la réduire un

(1) Nous venons d'apprendre que Marseille a acheté à livrer, la semaine dernière, 600.000 quintaux de blé russe ; que cet achat a été fait facilement à la suite de renseignements qui présentent la récolte russe comme très supérieure à ce que l'on prévoyait.

peu, mais on n'exagérera rien en l'estimant à 6 0/0. Il résulte de là que nos 69 kilog. de farine équivalent à 73 kilog. de farine de l'année dernière. Si donc un meunier traite cette année alternativement des blés des récoltes de 1903 et de 1904, il trouvera en tenant compte du rendement en boulangerie, que 100 kilog. de blé lui rendent :

8 kil. de farine de plus que l'an dernier, et que ces 8 kil. valent...	2 fr. 25
Le son lui rapportera $26 \times 13 = 3,38$, au lieu de 3,19 ; en plus...	0 20
Enfin la fabrication coûtera sans doute en moins.....	0 20
	<hr/>
Total.....	2 65

que le minotier pourrait payer le sac de blé de 1904 de plus que celui de 1903, s'il prenait toute la plus-value du prix de la farine résultant de sa qualité, ce qui n'arrivera pas. Toujours est-il qu'une différence moyenne de 1 fr. 65 pour l'Anjou entre les blés de 1903 et ceux de 1904, ne semble pas exagérée. La différence aujourd'hui ne dépasse guère 1 fr. 25, et l'on pourrait en conséquence admettre qu'elle s'accroisse de 0 fr. 50, ce qui, toute réduction faite, donnerait pour l'Anjou le prix initial de 22 fr. 50 le quintal ou 17 fr. 50 l'hectolitre. Ce prix est aujourd'hui le prix commercial ; le prix en culture est inférieur de près de 1 fr. Pour conclure, la hausse qui s'est faite sur tous les marchés de France a été tout à fait justifiée ; mais en tenant compte de toutes les circonstances qui peuvent influer sur les prix, elle paraît avoir à peu près atteint l'amplitude que la logique commerciale imposait, et il n'y a vraisemblablement plus à attendre d'importantes variations sur le commencement de la campagne, d'ici le 10 octobre tout au moins.

A partir de ce moment tout dépendra de la manière dont se feront les semailles, et un peu plus tard la situation mondiale aura nécessairement sa répercussion sur notre marché.

Il y a là deux inconnues dont la culture doit tenir grand compte. Tout d'abord, la récolte de 1904 et les restants de 1903, suffiront-ils à nos besoins ? C'est un point qui ne paraît pas douteux. Il faudrait que ces restants de la récolte de 1903 fussent bien médiocres et partiellement inutilisables pour qu'il en fût autrement. Quoique l'on ne soit pas encore fixé sur l'importance de notre récolte, et, en supposant même un déchet d'un tiers sur la récolte de l'an dernier, il resterait, eu égard au poids naturel du blé, 102.500.000 hectolitres équivalant à plus de 106.000.000 si l'on tient compte du rendement. Pour le moment cela semble un minimum bien inférieur à la réalité. Or les restants des deux récoltes précédentes ne sont pas inférieurs à 15 ou 20.000.000 d'hectolitres et doivent permettre de reporter encore sur la

campagne 1905-1906 quelques millions d'hectolitres. Donc, quand même l'infériorité de la récolte mondiale ne permettrait aucune autre importation que celle d'Algérie et de Tunisie, nous ne pouvons pas logiquement redouter des prix de disette.

Mais la culture reste maîtresse de la situation, d'elle seule peut dépendre l'abondance ou la rareté du grain sur nos marchés. Non seulement le commerce et la meunerie n'ont point ou à peu près point de réserve, mais encore la fabrication va absorber dès le commencement de la campagne des quantités de blé beaucoup plus grandes que d'habitude, et l'on peut affirmer que le blé, au moins le nouveau, déjà relativement rare dès le commencement de la récolte sera toujours rare le reste de l'année. Si la culture le raréfie trop, la meunerie aura certainement la sagesse de restreindre sa fabrication, ce qui au moyen d'un sacrifice sur ses profits de fabrication, lui permettra un bénéfice commercial beaucoup plus élevé, puisqu'elle paiera le blé moins cher et vendra la farine plus cher. Qu'elle puisse en diminuant sa fabrication de 1/10 seulement faire diminuer de 0 fr. 25 le prix du quintal de blé et augmenter de 0 fr. 50 le prix du gros sac de farine, cela ne paraît pas douteux ; et cela correspond à un gain de 0 fr. 50 par sac de blé, soit 25 fr. par jour pour un moulin qui traite 100 sacs. La perte sur la fabrication serait négligeable, comparée à ce bénéfice ; elle n'excéderait pas, en effet, tant sur le loyer et la main-d'œuvre que sur les frais d'administration, 5 fr. par jour pour un moulin capable de traiter 100 sacs et réduisant sa fabrication de 1/10.

Donc tenons nos prix, mais offrons ; tenons nos prix à un niveau qui permette d'éviter une importation exagérée, même en admission temporaire, sur les derniers mois de la campagne ; car l'expérience de 1903-1904 a prouvé que ce qui entre en admission temporaire sur les derniers mois d'une campagne, ne peut pas toujours ressortir en temps utile, sur les premiers mois de la campagne suivante, et si l'on a aussi importé de mai à juillet 3.000.000 d'hectolitres au lieu de un million que l'on importe habituellement, on est souvent exposé à conserver 1.500.000 hectolitres dont on n'a plus besoin. C'est pour cela que les prix praticables par l'importation doivent encore nous guider cette année. Pour le moment, Marseille peut acheter à 17 fr. 50, et comme cette importante place meunière se trouve la mieux placée cette année puisqu'elle est plus à portée que les ports de l'Atlantique des pays importateurs (Russie, Inde, Australie), c'est elle qui devra cette année régler non pas le prix général, mais le maximum des prix praticables dans les régions françaises exportatrices. Marseille achète à 18 fr., mais on

peut prévoir que les prix hausseront jusqu'à 19 fr., peut-être même jusqu'à 20 fr. Cela correspond à 27 fr. pour les blés étrangers entrés en France, et à 25 fr. pour les blés français d'égale qualité.

Avons-nous complètement résolu la question des prix en France ? Nous ne le croyons pas. Il faudrait pour cela savoir au juste de combien augmentera le blé étranger. Tout semble indiquer maintenant qu'il n'y aura pas de disette. L'Amérique exagère probablement, comme toujours, les dégâts subis par sa récolte, le Canada paraît devoir être bon, la Russie vaut beaucoup mieux que l'on ne disait, l'Inde promet bien. Dans l'Australie et la Plata les récoltes sont en bonne voie : tout cet ensemble de nouvelles ne laisse pas supposer un gros déficit ; mais quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas espérer que Marseille achète des blés français à moins de 2 fr. au-dessous des blés étrangers.

Or, les régions qui approvisionnent Marseille, sont particulièrement celles du Centre et la région de l'Ouest. Pour la première le prix moyen de transport est de 1 fr. 40, et le prix du blé sur la base de 25 fr. ressortirait à 23 fr. 60. Pour la région de l'Ouest, avec un prix de transport de 1 fr. 80, on arrive à 23 fr. 20. C'est le prix actuellement pratiqué par le commerce, en Anjou et en Poitou, sur les quatre derniers mois de l'année, et qui rend l'exportation absolument impossible sur Marseille. Il faut donc en conclure : ou bien que nous ne monterons pas dans l'Ouest, ou bien que le Sud-Ouest qui doit avoir des besoins absorbera la plus grande partie de nos excédents ; car il n'est pas probable que nous allions les vendre en Angleterre en achetant des acquits que Marseille ne peut que difficilement nous vendre.

Concluons donc en définitive. Nous voici à Paris entre 22 fr. 50 et 23 fr., et la hausse est encore probable dans cette région importatrice alimentée par les blés de toute la France. Si l'Allier peut vendre sur Marseille au prix de 23 fr. 60, départ, il demandera la parité, soit 25 fr. pour venir à Paris ; de sorte que le prix de Paris devra normalement être celui de Marseille. Mais même avec une hausse de 2 fr. à Paris, nous ne pourrions guère varier en Anjou. Le commerce pour une raison ou pour une autre y dépasse les prix imposés par la logique, et il n'y a qu'une conclusion à en tirer : c'est que lorsqu'il sera couvert, la hausse s'arrêtera, à moins que le Sud-Ouest ne veuille vider notre région.

FÉLIX NICOLLE.

Essais sur les blés à l'Ecole de Grignon.

Influence des cultures précédentes.

Les froments donnent, suivant les cultures qui les précèdent, des résultats différents, et on comprend que, dans l'appréciation de cette culture, il est indispensable de tenir compte des produits qu'elle prépare.

Nous avons déjà montré, dans cet ordre d'idées, l'avantage des variétés de betteraves à sucre particulièrement riches, les blés qui les suivent étant d'autant plus productifs que les betteraves avaient un plus haut dosage de sucre.

Or, l'évolution qui se produit dans la culture des betteraves destinées à l'alimentation du bétail et qui conduit, en même temps qu'à l'abandon des vieilles variétés fourragères, grosses, gorgées d'eau et de sels, et pauvres en sucre, au rapprochement des lignes et des pieds sur les lignes, doit être envisagée au point de vue de son influence sur les récoltes qui succèdent aux betteraves ainsi obtenues.

Déjà en 1900 nous rapportions les résultats de nos cultures de blé sur diverses variétés de betteraves, et il apparaissait nettement que les rendements suivaient le dosage du sucre des betteraves récoltées.

Nous trouvions, en effet : après betterave Jaune ovoïde des Barres, 1.126 kilog. de grains à l'hectare ; après Géante blanche demi-sucrière, 1,156 kilog. ; après Brabant à collet vert, 1.225 kilog. ; après Desprez intermédiaire 15 0/0 sucre, 1.246 kilog.

En 1901, nous avons également quatre variétés de betteraves, mais nous avons remplacé la Jaune ovoïde par la Desprez intermédiaire à 10 0/0 de sucre.

Pour chaque variété, nous avons établi deux séries à écartements différents : 1^o lignes à 0 m. 50 et plants à 0 m. 25 sur les lignes ; 2^o lignes à 0 m. 375 et plants à 0 m. 33 sur les lignes.

Les résultats de ces cultures ont été publiés dans les *Annales agronomiques*, t. XXVIII, 1902, p. 50.

Les huit parcelles ont été semées en blé pour 1902. Après un labour effectué le 24 octobre, nous enfouissions, par un hersage, le 26, 200 kilog. de superphosphate à l'hectare, et nous semions le 29, en lignes espacées de 0 m. 215, un mélange de deux cinquièmes Goldendrop, deux cinquièmes Japhet, un cinquième Gris de Saint-Laud.

La végétation a été uniforme sur l'ensemble du champ. L'épiation se faisait

le 8 juin. la floraison du 20 au 25 juin. La maturation commençait le 29 juillet, et la récolte était effectuée le 5 août.

Au battage, le 20 août, nous obtenions les chiffres suivants :

Culture précédant le blé (1901).	Géante blanche demi-sucrière			Desprez intermédiaire à 10 pour 100 de sucre.			Desprez intermédiaire à 15 pour 100 de sucre.			Brabant à collet vert.		
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.
Ecartement.....	37,5/33	50/25	Moyenne	37,5/33	50/25	Moyenne	37,5/33	50/25	Moyenne	37,5/33	50/25	Moyenne
Matière sèche pour cent....	12,40	12,95	12,67	15,35	15,50	15,42	18,37	18,75	18,56	17,10	18,05	17,57
Récolte de blé 1902.	—											
Poids total.....	13.478	14.348	13.913	13.043	14.318	13.690	14.783	15.217	15.000	14.348	14.348	14.348
Paille.....	8.609	9.391	9.000	8.348	9.304	8.826	9.478	9.739	9.608	9.130	9.043	9.086
Grain.....	4.156	4.200	4.178	4.061	4.339	4.200	4.609	4.617	4.613	4.383	4.426	4.405
Balles.....	713	757	735	634	705	664	696	861	779	835	879	857
Poids de l'hectolitre..	80,2	78	79,1	79,8	79,5	79,65	79,6	79,4	79,5	78,6	77,4	78
Nombre d'hectolitres.	51,82	53,85	52,83	50,89	54,58	52,73	57,90	58,15	58,02	55,76	57,18	56,47
Poids de 100 grains...	gr. 4,635	gr. 4,665	gr. 4,650	gr. 4,505	gr. 4,600	gr. 4,562	gr. 4,715	gr. 4,935	gr. 4,815	gr. 5,020	gr. 4,855	gr. 4,937

Il découle, avec une précision absolue, des éléments de ce tableau, que les rendements de blé après betterave sont d'autant plus élevés que les betteraves étaient plus riches.

Nous pouvons, en effet, extraire de ce tableau les résultats suivants qui ne laissent aucun doute sur ce point et confirment ceux déjà obtenus en les complétant :

	Betteraves. Matière sèche pour 100.	Blé.	
		Paille.	Grain.
Après Géante blanche demi-sucrière.....	12,67	9.000 kilog.	4.178 kilog.
— Desprez de 10 pour 100 de sucre.....	15,42	8.826 —	4.200 —
— Brabant à collet vert.....	17,57	9.086 —	4.405 —
— Desprez de 15 pour 100 de sucre.....	18,56	9.608 —	4.613 —

De la Géante blanche demi-sucrière à la Desprez de 15 pour cent de sucre, l'écart pour le blé suivant ces cultures, est de 435 kilog. de grain, soit, à 21 fr. 50 les 100 kilog., prix du froment, un supplément de produit de 93 fr. 50.

Si maintenant, poussant plus loin l'examen des résultats, nous comparons les récoltes de blé sur les parcelles où les betteraves étaient aux écartements de 37,5 sur 33 et de 50 sur 25, nous constatons qu'en général, le blé est plus productif après betteraves à 50 sur 25, c'est-à-dire après les betteraves serrées sur les lignes, qui étaient justement les plus riches en matière sèche. En faisant les moyennes des quatre séries, nous trouvons, pour les betteraves, 16,31 pour 100 de matière sèche à 50 sur 25, et 15,80 pour 100 à 37,5 sur 33; et, pour les blés, 4.395 kilog. de grain à l'hectare après betteraves à 50 sur 25, et 4.302 kilog. après betteraves à 37,5 sur 33.

Les betteraves peu espacées sur les lignes, qui sont les plus avantageuses à produire, préparent donc en même temps de meilleures récoltes de blé, et cette constatation est utile à mettre en lumière pour décider les cultivateurs à adopter ces cultures qui seront toujours plus difficiles à réaliser que les cultures espacées auxquelles on est habitué dans nombre de régions.

Influence du mode de répartition des engrais. Essais de 1903.

Nous avons continué, en 1903, les essais concernant le mode de répartition des engrais, en portant dans la grande culture la méthode qui nous avait précédemment donné de si bons résultats dans nos parcelles d'expériences.

Dès 1901, nous avons employé un semoir spécial, le semoir Melichar, de Prague, dont le fonctionnement ne nous a pas complètement satisfaits, et nous avons pu, pour 1903, obtenir de la maison Smyth un semoir mixte construit sur notre demande et qui nous permet de réaliser en grande culture tous les essais entrepris successivement sur céréales et plantes sarclées relativement à l'agglomération des engrais.

Cet instrument, après quelques retouches, a très bien fonctionné ; il répartit à la fois le grain et l'engrais, ce dernier pouvant être mis soit sous la ligne de semence, soit à proximité, soit entre deux lignes rapprochées et à des profondeurs variables. Le règlement de la quantité d'engrais à distribuer a seul, au début, offert quelques difficultés, d'ailleurs facilement résolues.

Le blé venait après betterave à sucre ; il était semé le 29 octobre et comprenait un mélange par tiers de Dattel, Goldendrop et Japhet ; on a mis 124 kilog. de semence par hectare.

Le semis était effectué en lignes alternativement espacées de 15 et 35 centimètres.

Le champ était divisé en trois parcelles : (1) sans engrais ; (2) engrais à la volée ; (3) engrais en lignes au milieu du petit intervalle de la céréale.

L'engrais se composait de 100 kilog. de sang desséché et 200 kilog. de superphosphate 16/18 par hectare. Cette quantité a été exactement répandue dans le semis à la volée ; il est à remarquer qu'avec le semoir, on n'a répandu que 85 kilog. de sang desséché et 170 kilog. de superphosphate.

Le blé a été roulé le 25 février, et on a biné à la houe à roue de Pilter-Planet, du 28 au 30 avril ; les ouvriers faisaient 25 ares par jour, de sorte que l'opération coûtait 10 fr. par hectare.

L'épiation a commencé le 7 juin ; la maturité était suffisante le 26 juillet. On a récolté le 30.

Le 11 août, on a procédé au battage avec la machine spéciale actionnée par un petit moteur à vapeur, et les résultats des pesées sont consignés au tableau ci-après.

Récolte à l'hectare.	Excédents dus à								
	1. Sans engrais.	2. Engrais à la volée.	3. Engrais aggloméré.	l'action des engrais à la volée, Excéd. de 2 sur 1.		l'action des engrais agglomérés, Excéd. de 3 sur 1.		l'action spéciale de l'agglomération Excéd. de 3 sur 2.	
				Quant.	Valeur.	Quant.	Valeur.	Quant.	Valeur.
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	francs.	kilog.	francs.	kilog.	francs.
Poids total.....	10.138	10.430	10.944	222	7,75	514	18	292	10,20
Paille.....	5.823	6.055	6.347	60	7,50	235	52,85	175	39,40
Grain.....	3.557	3.617	3.792		15,25		70,85		49,60
Balles.....	748	758	805						
Poids de l'hectolitre ..	80,2	80,2	80,2						
Nombre d'hectolitres..	44,35	45,10	47,28						
Rapport { Grain	100	100	100						
{ Paille.....	164	167	167						

Au moment de la moisson, on a prélevé dans chaque parcelle, à l'aide d'un cadre de 1 mètre carré, des échantillons de récolte pour déterminer la densité de la végétation ; le dénombrement a fourni les chiffres suivants :

(1) Parcelle sans engrais..	285	206	284	301	243	306	égale	Moyenne :	271	tiges.
(2) Engrais à la volée.....	293	295	282	345	293	267	—	—	296	—
(3) Engrais aggloméré....	299	297	315	316	281	299	—	—	301	—

Comme nous l'avons déjà constaté (*Journal de l'Agriculture*, 1901, tome 1^{er}, page 14), les engrais favorisent le tallage et augmentent le nombre des tiges et des épis, et cette augmentation est plus grande quand l'engrais est aggloméré que lorsqu'il est répandu à la volée. Nous pouvons rappeler que l'agglomération des engrais conduit également à un tallage plus précoce et à une épiation plus hâtive.

Les engrais produisent, en général, dans nos terres de Grignon, abondamment fumées depuis longtemps, des excédents peu sensibles ; mis à la volée, l'engrais n'a fourni que 222 kilog. de paille et 60 kilog. de grain à l'hectare comme excédent sur la parcelle sans engrais, soit un supplément de produit de 15 fr. 25, alors que la dépense s'élevait à 38 fr. 25, non compris l'épandage (100 kilog. sang à 23 fr. 25 et 200 kilog. superphosphate à 7 fr. 50, soit 15 francs) ; mais dès que nous agglomérons l'engrais, les excédents croissent sensiblement et deviennent 514 kilog. de paille et 235 kilog. de grain, représentant 70 fr. 85, alors que l'apport d'engrais n'était que de 85 kilog. à 23 fr. 25, soit 19 fr. 75, et 170 kilog. superphosphate à 7 fr. 50, soit 12 fr. 25, au total 32 francs, laissant un bénéfice de 38 fr. 85, desquels il y aurait à déduire les charges de l'application de l'engrais et notamment l'amortissement d'un instrument jusqu'ici très coûteux. Ces charges sont cependant loin d'ab-

sorber l'excédent disponible, et l'engrais devient avantageux aggloméré, alors qu'il était onéreux répandu à la volée. On voit, en examinant la dernière colonne de notre tableau, que le seul fait d'agglomérer l'engrais se traduit par un supplément dans la valeur de la récolte de 49 fr. 60.

Conclusions.

Des faits rapportés ci-dessus découlent un certain nombre de conclusions que nous croyons devoir signaler à nouveau, étant donné le nombre des localités où leur application est encore négligée.

1. Dans les terres, même fertiles comme celles de Grignon, mais exposées à la sécheresse, les variétés précoces sont, en général, à préférer.

Le Japhet, le Bordier, le Gris de Saint-Laud sont mieux adaptés à nos terres un peu légères, que le Goldendrop, par exemple. Le cultivateur, en prenant des variétés tardives, s'expose à subir l'échaudage, comme cela s'est produit cette année 1904, dans les régions à sols secs.

Dans les plateaux calcaires du Berry, notamment, nous constatons que le Bordier, et surtout la Richelle de Naples, ont relativement bien résisté, que le blé de Riéti a supporté sans en souffrir la chaleur exceptionnelle de juillet, tandis que les blés rouges tardifs du pays ont éprouvé une perte considérable par la dessiccation prématurée.

2. Le mélange de deux ou trois variétés bien choisies est toujours plus productif que chacune de ces variétés cultivées isolément. Il faudrait donc, chaque fois qu'il ne s'agit pas de blés de semence, recourir à ces mélanges.

3. Le semis en lignes se montre très supérieur au semis à la volée, et ce sont les semis en lignes serrées (0 m. 185 d'écartement) qui fournissent chez nous les meilleurs résultats. L'adoption des semis à grands écartements ne peut être admise qu'avec l'agglomération des engrais qui assure un tallage abondant et précoce.

4. Des froments d'hiver, même après plantes sarclées, bénéficient d'une préparation complète du sol ; le labour paraît indispensable et ne saurait être remplacé par le scarifiage.

5. L'agglomération des engrais, même dans les terres déjà fertiles comme celles de Grignon, est un moyen de tirer de ces substances le parti le plus avantageux.

6. L'accroissement des produits fournis par les engrais agglomérés ne se limite pas à la première récolte, il se traduit encore par des excédents sensibles sur les récoltes suivantes.

7. Les betteraves riches, résultant des cultures serrées et des variétés

spéciales, préparent des récoltes de froment supérieures à celles obtenues après betteraves pauvres ; elles sont moins épuisantes que ces dernières, et leur obtention présente ainsi un nouvel intérêt, indépendamment de celui qui s'attache aux conséquences immédiates de leur utilisation par le bétail.

F. BERTHAULT et L. BRÉTIGNIÈRE,
Professeur *Répétiteur*
d'agriculture à l'Ecole de Grignon.

Chronique de la *Société Agricole.*

Le nitrate sur 1905.

Paierons-nous le nitrate, l'an prochain, plus cher encore que cette année ? Cette question qui préoccupe vivement les agriculteurs nous paraît malheureusement devoir être résolue par l'affirmative ! Il y a plusieurs mois, les journaux spéciaux, ceux qui ne traitent la question qu'au point de vue *négoce* ont annoncé une hausse sérieuse : ils ajoutaient que l'ascension des cours n'attendrait pas le printemps et qu'elle se manifesterait sensiblement avant.

Ils avaient raison : en même temps que le cours du disponible montait à 23 fr. 75 ; le livrable passait à 24 fr. ; puis à 24 fr. 15 et à 24 fr. 30, il est aujourd'hui à 24 fr. 40, et une différence de 10.000 tonnes, par rapport à l'année dernière sur l'expédition de septembre, accentuera encore certainement la hausse ; avant peu, on sera à 25 francs.

Le marché de Hambourg, qui donne maintenant le ton, est très ferme et très excité.

La consommation en Allemagne s'est considérablement développée cette année ; actuellement, les acheteurs sur mars sont nombreux à Hambourg, et la majeure partie des voiliers quittent le Chili à destination du port allemand.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la grève de Tocopilla, centre des exploitations nitratières, qui ne semble avoir son influence sur les cours.

A Dunkerque, on pense qu'à la sortie de l'hiver on approchera 26 francs.

Dans notre région, un certain nombre d'agriculteurs ont acheté aux alentours de 24 francs ; nous pensons qu'ils ont bien fait et que c'est être prudent que de traiter au moins une partie des besoins sans attendre les prix extrêmes et quels seront ces prix ?

A. B.

Assurances contre la Grêle

L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

La première et la plus importante de toutes les Compagnies Grêle fonctionnant en France.

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, l'**Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Treize Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Quatre Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, l'**Abeille** ouvre la campagne Grêle avec un actif de plus de **SEIZE MILLIONS.**

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés par retour du courrier.

A. BONAMY

Délégué de la Société Agricole de Senlis,

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*

(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

Téléphone 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des exploitations garanties par l'**Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **23.600 hectares.**

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. $\frac{1}{2}$ par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 25, rue du Châtel.

Téléphone 44.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

A. BAJAC *

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET O. *, O. M. A

G. LEFEBVRE-ALBARET O *, O, **G. LAUSSEDAT** (E.C.P.) **ET C^{ie}**

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.